

LES CONSIGNES RELATIVES AUX PHASES JAUNE, ORANGE ET ROUGE

(VOLET ACADÉMIQUE : enseignement, RDC, activités étudiantes, rassemblements, réunions, etc.)

- Toute activité en présentiel exige un plan opérationnel approuvé par le **Comité Mixte d'Hygiène et Sécurité au Travail de l'UMCS**.
- La tenue d'un **registre des présences** est effectuée grâce au système automatique d'accès par carte.
- Dans le cas d'un **résultat positif** d'un test de dépistage dans la communauté universitaire, il est possible que le secteur affecté ferme pendant un ou deux jours.
- Dans la **phase rouge**, l'Université restera ouverte. Les programmes pratiques pourront continuer en présentiel, mais les autres cours seront livrés à distance. Toute activité académique qui peut être faite à distance le sera.

LÉGENDE DU TABLEAU

Les colonnes **jaune, orange et rouge** distinguent les phases d'alerte jaune, orange et rouge du *Plan de rétablissement du Nouveau-Brunswick* (révisé le 5 janvier 2021) : https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/comparaison_phases_d-alerte.pdf

Rappelons que ces consignes peuvent changer à n'importe quel moment.

Les mesures les **plus strictes** sont indiquées **en rouge** tandis que les mesures les **moins strictes** sont indiquées **en vert**.

	DANS LA PHASE JAUNE	DANS LA PHASE ORANGE	DANS LA PHASE ROUGE
LE DÉPISTAGE À L'ENTRÉE DES ÉDIFICES			
DÉPISTAGE PASSIF (QUESTIONNAIRE AFFICHÉ)	PASSIF Le dépistage passif est exigé à l'entrée des édifices.	PASSIF Le dépistage passif est exigé à l'entrée des édifices.	ACTIF Le dépistage actif est exigé. L'accès à chaque édifice est limité aux employées et employés qui y travaillent ainsi qu'aux étudiantes et étudiants qui ont des cours ou d'autres activités en présentiel.
DÉPISTAGE ACTIF (RÉPONDRE AUX QUESTIONS VERBALEMENT OU EN LIGNE AVEC PRISE DE TEMPÉRATURE AVANT D'ENTRER DANS LE LOCAL)	ACTIF <u>Dans les cours cliniques de science infirmière et les laboratoires de sciences</u> , le dépistage actif est exigé.	ACTIF <u>Dans les cours cliniques de science infirmière et les laboratoires de sciences</u> , le dépistage actif est exigé.	
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE			
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN PRÉSENTIEL	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé.	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des mesures supplémentaires peuvent être exigées en phase orange.	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des mesures supplémentaires peuvent être exigées en phase rouge.

LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS EXTERNES	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans le registre des visiteurs
LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE PERSONNES EXTERNES EN TANT QUE SUJETS DE RECHERCHE	PERMISE La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est permise .	PLANS À REVOIR Chaque plan opérationnel doit être revu en accordant une attention particulière aux risques et bénéfices de la participation de personnes vulnérables (ex. personnes âgées, Autochtones), le cas échéant.	SUSPENDUE La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est suspendue .
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE LORSQU'ON SE TROUVE SEUL	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est seul dans un local.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est seul dans un local.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est seul dans un local.
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE AVEC D'AUTRES PERSONNES	NON Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire à moins que l'on se déplace .	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps .	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps .
L'UTILISATION DES BUREAUX DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS	PERMISE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est permise avec distanciation physique de 2 mètres . Un plan opérationnel approuvé est exigé.	PERMISE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est permise avec distanciation physique de 2 mètres. Le port du masque est obligatoire en tout temps . Un plan opérationnel approuvé est exigé.	SUSPENDUE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est suspendue .
LES COURS EN PRÉSENTIEL			
LES COURS EN PRÉSENTIEL	PERMIS La professeure ou le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour le cours sont respectées.	PERMIS La professeure ou le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour les cours sont respectées. Le port du masque est obligatoire en tout temps pendant les cours.	SUSPENDUE Les cours seront donnés à distance. Certaines activités en présentiel dans les cours pratiques sont modifiées ou réalisées à distance.

LES EXAMENS EN PRÉSENTIEL	PERMIS Tout examen qui peut être fait en présentiel le sera.	PERMIS Tout examen qui peut être fait en présentiel le sera.	PERMIS Tout examen qui peut être fait à distance le sera.
PORT DU MASQUE DANS LES LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT ET ATELIERS PENDANT LES COURS PRATIQUES	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.
L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS PAPIER	OUI La professeure ou le professeur doit suivre le plan opérationnel pour la distribution de papier	OUI La professeure ou le professeur doit suivre le plan opérationnel pour la distribution de papier	NON La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.
LE COVOITURAGE AVEC MASQUE (ex. pour se rendre à une activité du cours qui a lieu hors campus)	PERMIS Le covoiturage est <u>permis avec masque</u> et distanciation physique	NON Le covoiturage n'est pas permis.	NON Le covoiturage n'est pas permis.
LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES OU DE RDC ASSOCIÉES À UN SIGLE DE COURS EN PRÉSENTIEL (ex. soutenance, examen prédoctoral, présentation de projet de RDC, etc.)	PERMISES Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	SUSPENDUES Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.	SUSPENDUES Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.
LA PARTICIPATION DE PERSONNES EXTERNES À CES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL (ex. parents, amis et amis, grand public)	PERMISE La participation en présentiel est permise. La tenue d'un <u>registre des présences</u> est obligatoire.	NON Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.	NON Ces activités doivent avoir lieu <u>à distance</u> ou être reportées.
LA CONSULTATION EN PRÉSENTIEL AU BUREAU DE LA PROFESSEURE OU DU PROFESSEUR	PERMISE <u>Pour les cours en présentiel</u> , la consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>permise</u> avec tenue d'un registre des présences. Il est recommandé d'utiliser Teams. <u>Pour les cours à distance</u> , la consultation se fait normalement <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.	DÉCONSEILLÉE La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>déconseillée</u> . La consultation se fait normalement <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.	SUSPENDUE La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est <u>suspendue</u> . La consultation se fait <u>à distance</u> par Teams, par téléphone, etc.

LES ESPACES PARTAGÉS			
PORT DU MASQUE <u>À L'EXTÉRIEUR</u> SUR LE CAMPUS	OUI Le port du masque est obligatoire à <u>proximité</u> du campus dans les espaces <u>de stationnement</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.
PORT DU MASQUE DANS LES <u>ESPACES COMMUNS À L'INTÉRIEUR</u> (incluant les postes de travail au Carrefour, les escaliers, les corridors, les ascenseurs, etc.)	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .
PORT DU MASQUE À <u>LA CAFÉTÉRIA</u>	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	FERMÉE La cafétéria est <u>fermée</u> .
PORT DU MASQUE EN GROUPE DANS UNE <u>SALLE D'ÉTUDE</u> AVEC LA PORTE FERMÉE (avec distanciation physique de 2 mètres)	NON <u>Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue</u> , le port du masque n'est pas obligatoire.	SUSPENDUE L'utilisation des salles d'étude est <u>suspendue</u> .	SUSPENDUE L'utilisation des salles d'étude est <u>suspendue</u> .
PORT DU MASQUE <u>SEUL</u> DANS UN LOCAL AVEC LA PORTE FERMÉE (ex. dans un espace de travail individuel réservé à l'avance dans les bibliothèques)	NON Le port du masque n'est pas obligatoire.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire.	SUSPENDUE La réservation des espaces de travail individuel dans les bibliothèques est <u>suspendue</u> .
LES ACTIVITÉS ET RASSEMBLEMENTS			
ACTIVITÉS ÉTUDIANTES RÉCRÉATIVES OU SOCIALES EN PRÉSENTIEL	PERMISES Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	SUSPENDUES Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
RASSEMBLEMENT SUR CAMPUS ORGANISÉ PAR UN <u>SERVICE ADMINISTRATIF</u> (ex. conférence de presse, réception)	PERMISES Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.

LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT AVEC PLACES ASSISES	CAPACITÉ DU LOCAL La capacité COVID du local ou de l'espace à l'extérieur doit être respectée.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT SANS PLACES ASSISES	NOMBRE LIMITÉ Le nombre de participantes et participants est limité à 20 ou moins à l'intérieur et à 50 ou moins en plein air .	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LA TENUE OBLIGATOIRE D'UN REGISTRE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	OUI La tenue d'un registre des participantes et participants est obligatoire .	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LA PRÉSENCE DE PERSONNES EXTERNES (ex. collaboratrices et collaborateurs)	PERMISE La présence de personnes externes est permise en inscrivant leur nom et numéro de téléphone dans le registre des visiteurs.	SUSPENDUE La présence de personnes externes est suspendue .	SUSPENDUE La présence de personnes externes est suspendue .
PRISE DE PHOTOS AVEC TOGES RÉUTILISÉES SANS NETTOYAGE À SEC	PERMISE Les finissantes et finissants pourront récupérer leur toge et épitoge aux services aux étudiants, après réservation.	SUSPENDUE Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.	SUSPENDUE Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.
LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL			
LES CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL DOIVENT ÊTRE SUIVIES :	SUSPENDUES Les réunions en présentiel sont suspendues. Elles ont lieu par Teams.	SUSPENDUES Les réunions en présentiel sont suspendues. Elles ont lieu par Teams.	SUSPENDUES Les réunions en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu par Teams.
LES INSTALLATIONS			
LE GYMNASE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
BIBLIOTHÈQUE/CARREFOUR	PERMIS	PERMIS L'accès au Carrefour/bibliothèque est permis . Le port du masque est	SUSPENDU L'accès est suspendu . Certains services sont disponibles à distance .

	L'accès au Carrefour/bibliothèque est permis . Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs.	obligatoire dans les espaces communs. Les salles d'étude sont accessibles mais individuellement.	
LA CAFÉTÉRIA	OUVERTE La cafétéria est ouverte .	OUVERTE La cafétéria est ouverte .	FERMÉE La cafétéria est fermée .